

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

MINISTÈRE DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Secrétariat général

Arrêté du 5 juillet 2018 portant nomination à la commission de sélection prévue à l'article 6 du décret n° 2005-367 du 21 avril 2005 modifié relatif au statut particulier du corps des inspecteurs généraux et inspecteurs de l'administration du développement durable

NOR : TREK1815908A

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Par arrêté du ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire, en date du 5 juillet 2017, sont nommés membres de la commission de sélection prévue à l'article 6 du décret n° 2005-367 du 21 avril 2005 modifié relatif au statut particulier du corps des inspecteurs généraux et inspecteurs de l'administration du développement durable :

Sont nommés membres de la commission de sélection prévue à l'article 6 du décret du 21 avril 2005 susvisé :

Mme Brigitte PHEMOLANT, conseiller d'État, président de la cour administrative d'appel de Nantes.

Mme Claire BALARESQUE, représentant le directeur général de l'administration et de la fonction publique.

M. Philippe CARON, représentant la vice-présidente du Conseil général de l'environnement et du développement durable.

Mme Dominique PAYAN, représentant la secrétaire générale.

M. Jean LE DALL, représentant le directeur général des infrastructures, des transports et de la mer.

M. Yves RAUCH, directeur départemental des territoires de l'Essonne.

M. Lionel RIMOUX, inspecteur général de l'administration du développement durable (membre titulaire).

M. Philippe SCHMIT, inspecteur général de l'administration du développement durable (membre titulaire).

M. Bruno FARENIAUX, inspecteur général de l'administration du développement durable (membre titulaire).

Mme Marianne LEBLANC-LAUGIER, inspectrice générale de l'administration du développement durable (membre suppléant).

Mme Ruth MARQUES, inspectrice générale de l'administration du développement durable (membre suppléant).

M. Hervé TORO, inspecteur général de l'administration du développement durable (membre suppléant).